

LIGUE de GUADELOUPE de FOOTBALL

Siège : 4-6 rue du Gommier, Résidence de la Darse, 97110 Pointe-à-Pitre

PROCÈS-VERBAL n°10 du COMITÉ PROVISOIRE

Date : 21 septembre 2026 **Heure** : 15h00

Lieu : Visio Paris

Présents

Sont présents lors de cette réunion :

- **Kenny JEAN MARIE**
- **Pierric BERNARD HERVE**
- **Virginie MOLHO**

La réunion est ouverte à 15h00 sous la présidence de Kenny JEAN-MARIE.
Pierric BERNARD HERVÉ est désigné comme secrétaire de séance.

1. Finances

1.1 Budget 2026/2027

Le Comité de Direction Provisoire prend connaissance du projet de budget 2026/2027 qui retrace les principales recettes et dépenses prévisionnelles de la Ligue. Le montant des Charges est évalué à 2.429.178 € tandis que celui des Recettes est également estimé à 2.429.178 €. Le Comité de Direction Provisoire arrête ce budget présenté à l'équilibre et qui sera soumis au vote de l'Assemblée Générale le dimanche 11 octobre prochain (**Annexe 1**).

1.2 Procédures Financières

Le Comité de Direction Provisoire prend note du projet de rédaction de procédures financières dans le cadre des processus de fonctionnement internes de la Ligue, afin d'améliorer l'organisation de la gestion financière. Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Règlement Financier adopté par le Comité de Direction le 26 juin dernier. Les premières procédures seront validées par le Comité de Direction Provisoire d'ici le 9 octobre prochain.

LIGUE de GUADELOUPE de FOOTBALL

Siège : 4-6 rue du Gommier, Résidence de la Darse, 97110 Pointe-à-Pitre

2. Juridique

2.1 Règlement Financier Ligue-Clubs

Le Comité de Direction Provisoire, sur proposition de la Commission Régionale de Réécriture des Textes et Règlements, valide le projet de révision du Règlement Financier Ligue-Clubs qui sera proposé au vote de l'Assemblée Générale le 11 octobre prochain (**Annexes 2 et 2 bis**).

3. Assemblée Générale de la Ligue du 11 octobre 2026

3.1 – Elections – listes

Le Comité de Direction Provisoire a pris connaissance du procès-verbal de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (CRSOE) daté du 17 septembre dernier. Il informe les clubs que les 3 listes validées par la CRSOE seront annexées à la convocation à l'Assemblée Générale de la Ligue qui sera transmise aux clubs le vendredi 25 septembre prochain (**Annexes 3, 4 et 5**).

3.2 - Elections – Délégation Ligue aux Assemblées Fédérales

Le Comité de Direction Provisoire prend également connaissance des candidatures relatives à la Délégation de la Ligue de Guadeloupe aux Assemblées Fédérales.

La CRSOE a validé la liste des binômes comme suit :

Liste portée par M. Philippe MAQUIABA :

- Binôme « *Président de Ligue* » :
M. Philippe MAQUIABA (*Candidat titulaire*)
Mme Armelle ALLAMELLE (*Candidate suppléante*)

Liste portée par M. Jack BADE :

- Binôme « *Président de Ligue* » :
M. Jack BADE (*Candidat titulaire*)
M. Rudy MANIN (*Candidat suppléant*)

Liste portée par M. Lucien HIPPON :

- Binôme « *Président de Ligue* » :
M. Lucien HIPPON (*Candidat titulaire*)
M. Thierry BAGEA (*Candidat suppléant*)

LIGUE de GUADELOUPE de FOOTBALL

Siège : 4-6 rue du Gommier, Résidence de la Darse, 97110 Pointe-à-Pitre

3.3 – Commissaire aux Comptes

Pour se conformer à l'article 12.4 des Statuts de la Ligue qui précisent que l'Assemblée Générale est compétente pour « *désigner pour 6 (six) ans un Commissaire aux Comptes et un suppléant* », le Comité de Direction Provisoire, après consultation, a retenu l'offre du cabinet Expertys Audit Caraïbes (EAC), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, représenté par M. Mehdi JEAN-FRANÇOIS, Commissaire aux Comptes signataire (*titulaire*) et M. Gaël BERTILI, Commissaire aux Comptes *suppléant*.

Cette proposition sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du 11 octobre prochain.

3.4 - Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

Le Comité de Direction Provisoire valide l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 11 octobre prochain (**Annexe 6**).

3.5 – Quorum

Concernant le corps électoral, ce dernier a été validé par la CRSOE en date du 17 septembre dernier. Il est composé de 74 clubs disposant de 551 voix.

Le quorum est donc fixé à 25 clubs présents, soit le tiers des clubs, représentant 184 voix, soit le tiers des voix.

3.6 - Pouvoirs

Les 74 pouvoirs seront adressés à chacun des clubs figurant dans le corps électoral à partir du lundi 28 septembre prochain depuis la boîte mail juridique@guadeloupe.fff.fr.

Il est demandé à chaque club de bien vouloir renvoyer le pouvoir complété et signé sur cette même adresse pour le mercredi 7 octobre 2026.

Il est rappelé, l'article 12.3 des Statuts de la Ligue « Représentants des Clubs » :

« Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts. Toutefois, par exception à la dernière mention du 13.2.1, le représentant du Club, au jour de l'Assemblée Générale, ne doit pas se trouver en état de suspension, quel que soit le quantum de cette suspension ou la nature des faits ayant conduit à son prononcé.

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 3 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente ».

LIGUE de GUADELOUPE de FOOTBALL

Siège : 4-6 rue du Gommier, Résidence de la Darse, 97110 Pointe-à-Pitre

4. Délégués

Sur proposition de la Commission Régionale de Gestion des Délégués, le Comité de Direction Provisoire valide, pour la saison 2026/27, la liste des Délégués comme suit :

STRAZEL DESPLAN Malissa - SERMANSON Sophia - ROUSSILLON Albert - PHAETON Gina - MOHAMEDALY Alain - BALISIER Lucien - APHAREL Alex - AMBROISE Jean-Claude - CAREL EBREUIL Cécile Aline - CAREL Lliza - DEFINEL Mick - DELOS PATRICK - DESCHAMPS Pascal - DIADO HARRY - EDOUARD Daniel - GANE Garry - CAREL Lliza - EDOUARD Daniel - DEFINEL Mick - DELOS PATRICK - DESCHAMPS Pascal - DIADO HARRY - GANE Garry - GEOLIER Francis - GOTTE Léon - GUILLOU Alex - HECTOR Rolland - HIRA Claudy - IMANBAKAS Pierre Paul - MARCIN Frantz - TAILLASSON DOUGLAS Julienne Lydia - TARET Jean-Claude - TESSIER Stan - TOURRAINE Philippe - ZABEAU Christian - ZIGAULT Jean-Pierre - NIAVET Benjamin

5. Liste des Formateurs et d'Observateurs d'Arbitres

Sur proposition de la Commission Régionale d'Arbitrage, en complément de la liste déjà validée dans le procès-verbal du 16 septembre dernier, le Comité de Direction Provisoire valide, pour la saison 2026/27, nomme Anthony MATTHEW comme formateur et observateur d'Arbitres ainsi que TOURRAINE Philippe et VATI Sébastien comme formateurs.

6. Commissions Régionales

Le Comité de Direction Provisoire prend note de la démission de Madame Aurélie ELIOT de la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) et la remercie pour le travail accompli.

Clôture de la séance à 17h00

Fait par visio-conférence, le 21.09.2026

Le Président,



Kenny JEAN-MARIE

Le Vice-Président,



Pierric BERNARD HERVÉ